



PRÉFÈTE DE LA MAYENNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Laval, le 18 décembre 2023

Mise en service d'un parking de covoiturage à Saint-Fraimbault-de-Prières en Mayenne

Ce lundi 18 décembre 2023, l'État a mis en service un parking de covoiturage et de stationnement poids-lourds à proximité du giratoire de Coulonges au croisement de la RN162 et de la RN12.

Le projet de la déviation de Moulay-Mayenne, mise en service en juillet 2022, comprenait la création d'un parking de covoiturage et de stationnement poids-lourds. Il se situe au croisement de la RN162 et de la RN12, au lieu-dit La Farcière. Il utilise l'ancienne route départementale afin de limiter l'artificialisation des sols.

L'aménagement comprend la création de 14 places de covoiturage pour les véhicules légers et de 7 places de stationnement pour les poids-lourds. Le montant de l'aménagement est de 400 000 €, cofinancé par l'État (80 %), la Région Pays de la Loire (5 %), le Département de la Mayenne (10 %) et la Communauté de communes Mayenne Communauté (5 %).

Ce projet s'inscrit dans le cadre du plan national en faveur du covoiturage du quotidien (2023-2027) lancé le 13 décembre 2022 par le Gouvernement, qui vise au triplement du nombre de trajets en covoiturage pour les déplacements de courte distance d'ici 2027.

Le soutien au covoiturage fait l'objet d'un soutien de l'État via la mobilisation du Fonds Vert, avec 1,8 M€ mobilisés en 2023 en Pays de la Loire pour contribuer à la réalisation de parkings de covoiturage, et favoriser la diffusion de la pratique.

Retrouvez toutes les informations sur le site internet de la DREAL Pays de la Loire :
www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr

Cabinet de la préfète

Tél : 02 43 01 50 54

Mail : pref-communication@mayenne.gouv.fr

Bureau de la représentation de l'État et de la communication interministérielle

1/2

16 place Jean Moulin
53000 LAVAL

 @Prefet53

 Préfet de la Mayenne

 @prefet53

